

RAPPORT
DE LA
COMMISSION ADMINISTRATIVE
DE
**L'ASILE PSYCHIATRIQUE
DE BEL-AIR**
GENÈVE
POUR L'ANNÉE
1929



GENÈVE
Imprimeries Populaires, Rue du Jura, 14

1930

RAPPORT
DE LA
COMMISSION ADMINISTRATIVE
DE
**L'ASILE PSYCHIATRIQUE
DE BEL-AIR**
GENÈVE
POUR L'ANNÉE
1929



GENÈVE
Imprimeries Populaires, Rue du Jura, 14
—
1930

RAPPORT
DE
L'Asile-Clinique psychiatrique de Bel-Air

Commission administrative

MM. *Jaquet, Hermann*, Conseiller d'Etat, Président.

Puthon, Louis, Vice-Président.

Gency, François, Secrétaire.

Dufaux, Alexandre.

Navazza, Frédéric.

Dr Veyrassat, Jean-Alfred.

M^{lle} *Dr Schaezel, Mariette*.

Chennaz, Etienne,

M. le Procureur général fait partie de droit de la Commission.

Médecin-Directeur :

M. le *Dr Ladame, Charles*.

Chronique de l'Asile-clinique

Au seuil de cette chronique, nous devons évoquer le nom d'Edouard Garin, membre de la Commission administrative, qu'une cruelle maladie a ravi aux siens en quelques semaines.

Sa grande complaisance, ses conseils avisés, l'intérêt toujours en éveil qu'il témoignait à Bel-Air, nous font, plus vivement encore, sentir la perte que nous avons à déplorer. Nous lui gardons un souvenir ému et reconnaissant. Il a été remplacé dans la Commission par M. E. Chennaz, maire de Thônex, qui, grâce à son expérience administrative et à son caractère, nous rendra les plus grands services.

Bel-Air hébergeait 390 malades le 1^{er} janvier 1929 (390 en 1928 et 376 en 1927).

Le 31 décembre 1929, ce nombre s'était augmenté de trois unités en dépit du départ de 21 malades femmes transférées le 21 février à l'asile de Loëx.

C'est dire combien plus intolérable encore eût été l'encombrement si ce dégoût n'avait pas pu être opéré. Au fait de vue du nombre, mais aussi de la place, car ces malades, travaillieuses et tranquilles, n'ont pas libéré les places que nous attendons avec impatience chez les agitées, aiguës et chroniques.

Le nombre des admissions femmes a aussi été plus grand en 1929, compliquant d'autant les services. Le vide laissé par le départ pour Loëx a bien vite été comblé. En effet, le 31 décembre, le nombre total des femmes restantes n'avait plus qu'une différence de deux unités avec celui de l'année précédente (227 au lieu de 229 en 1928).

Un instant, l'espoir avait lui pour nous : il s'agissait de compléter Bel-Air en annexant l'Asile désaffecté d'Anières, restauré, transformé. Malheureusement l'expertise des architectes démontra que la vétusté du bâtiment était telle que sa mise en état engloutirait des sommes considérables, disproportionnées en tout cas aux services attendus.

Aussi revint-on à la solution déjà mentionnée dans le rapport annuel de 1928, la création à Bel-Air même d'un pavillon de 80 à 90 lits. Il serait destiné à l'admission et à l'hospitalisation des femmes tranquilles, déprimées et mélancoliques. Le service actuel de l'admission, qui reçoit indistinctement tous les cas,

serait strictement réservé (après quelques modifications intérieures) aux malades agitées, cas aigus. Le rapport entre les places destinées aux malades agitées et dangereuses aiguës et chroniques. (Pav. VI femmes) serait ainsi normalisé, ce qui est loin d'être le cas présentement et ce qui nous oblige à des mutations constantes, difficiles et non sans danger la plupart du temps.

La Commission administrative, qui voue toute son attention à ces problèmes et appuie le Directeur dans ses efforts de redressement, pourra sans doute, au printemps 1930, examiner et transmettre au Conseil d'Etat les plans de ce pavillon, dressés par M. Martin, architecte cantonal.

Quand bien même nous insistons sur la situation devenue intolérable dans la division des femmes, nous devons cependant souligner que la situation n'est guère meilleure dans les pavillons hommes. Mais ici, quelques aménagements intérieurs permettront de renvoyer à plus tard l'étude de l'édification d'un pavillon.

Nous devons offrir aux malades qui se confient à nos soins une hospitalisation et des possibilités de soins qui leur donnent le maximum de chances de guérison et de sécurité. Nous devons, en particulier, être à même de séparer convenablement les cas aigus agités des chroniques agités et des tranquilles.

Nous leur devons aussi d'éviter le contact avec les cas judiciaires placés à la clinique pour expertise mentale.

Certains réajustements nécessaires dans les divisions des femmes attendent leur réalisation, facile et peu coûteuse au demeurant, de la création du pavillon susmentionné.

Nos services médicaux souffrent tout spécialement de l'encombrement, nos efforts thérapeutiques se brisent trop souvent contre ces obstacles tout matériels. Et souvent aussi, trop souvent, dans le but d'éviter des malheurs irrémédiables, les moyens de contention, condamnés par la clinique psychiatrique, doivent être appliqués. Un rapport circonstancié sur les conditions défectueuses de l'hospitalisation a été déposé par le Directeur en octobre 1929 entre les mains de la Commission administrative.

La vie de l'Asile, malgré tout et grâce à la vigilance et au sens du devoir de chacun, s'est écoulée dans des conditions normales. Nous n'avons pas eu à déplorer des événements graves. Quelques évasions sans suite, quelques tentatives de suicide, quelques abus de la part de nos nombreux permissionnaires.

Comme chaque année, les courses, les soirées d'agrément, les aubades, etc., ont rompu la monotonie de notre existence.

Les dons pour la bibliothèque des malades et pour celle des médecins ont été importants cette année aussi.

Les dons en nature et en espèces destinés à l'arbre de Noël des malades, nous ont permis d'accorder à chaque malade, sans restriction, les desiderata qu'il avait inscrit sur la liste de Noël.

Nous avons accepté avec reconnaissance un legs de Fr. 1000.— en souvenir de M. Ed. Garin.

A tous nos généreux donateurs, à tous les amis fidèles qui, année après année, veulent bien consacrer leur temps pour nous aider à distraire et à réjouir nos pensionnaires, un chaud merci et un témoignage de reconnaissance de leur part.

Nous adressons notre vive gratitude à la *Société académique*, à laquelle nous avons déjà fait une fois appel pour notre laboratoire d'anatomie du cerveau, qui nous a fait don d'une somme de Fr. 4,100.— pour l'acquisition d'un microtome Sartorius pour débiter en coupes microscopiques le cerveau en son entier.

Personnel

Pas de changement dans le personnel des services généraux. Quelques mutations dans celui des infirmiers et infirmières. Le Dr J.-S. Cart, II^{me} médecin adjoint, a quitté le service en juin 1929, le Dr F. Morel, qui a déjà de bons états de service dans notre clinique, a été nommé à sa place. La Doctoresse I. Marton, médecin interne, a dû prendre un congé prolongé pour cause de maladie. Le Dr J. Domanowicz, appelé comme intérimaire, a depuis été nommé médecin interne. MM. W. et J. Junet, cand. méd. ont remplacé les médecins pendant les vacances. Merci à tous pour les services appréciés qu'ils ont rendu à notre institution.

* * *

Cette année, Bel-Air a de nouveau reçu de nombreux visiteurs étrangers, attirés à Genève par des devoirs internationaux ou délégués par leur pays, qui font leur tournée d'Europe afin d'utiliser chez eux les plus récents progrès réalisés dans le domaine de l'aliénation mentale.

Si nous pouvons, avec quelque satisfaction, montrer les favorables résultats de l'organisation des services de notre personnel et quelques transformations heureuses de certains de nos services médicaux, il s'en faut que ce mouvement de curiosité et d'intérêt nous soit toujours agréable, dans d'autres domaines où nous sommes aujourd'hui loin d'être un modèle à exposer.

Policlinique psychiatrique et service social

La policlinique psychiatrique, inaugurée le 23 juin 1929, répondait si bien à un besoin, que peu de semaines après son ouverture, le nombre des consultations était tel qu'il devint nécessaire d'avoir trois consultations.

Pendant cette demi-année (23 juin au 31 décembre 1929) 125 personnes ont fait appel au médecin consultant, il y eut 345 consultations et 54 visites à domicile, la plupart faites par l'assistante bénévole du service.

Plusieurs malades sortis de Bel-Air sont restés en contact avec nous, soit qu'ils se rendissent à la policlinique régulièrement, soit qu'ils furent visités à domicile.

Ainsi, et par la force même des choses, se créa tout naturellement le service même de l'*infirmière sociale psychiatrique*. Cette sorte de service, annexe précieuse des asiles et policliniques psychiatriques est appelé à nous rendre de signalés services, surtout dans le domaine des sorties précoces de la clinique. En effet, ces malades, convalescents encore délicats, sont contrôlés et surveillés par une personne qui les connaît et les comprend, ce qui prévient ou éloigne les rechutes. C'est encore un appui moral sérieux pour des personnes qui ont quelque peu perdu le contact avec la vie sociale. Cette infirmière sociale psychiatrique sera professionnellement préparée par la clinique et la policlinique psychiatriques et sera rattachée au personnel infirmier de Bel-Air.

Dans le bref tableau suivant, nous énumérons les diverses formes mentales enregistrées à la policlinique psychiatrique :

Maladies du système nerveux . . .	33
Psychoses	27
Psychopathies	57
Intoxications	4
Epilepsie	4
Total	<u>125</u>

Travaux exécutés et travaux à exécuter

L'année 1929, comme les précédentes, a vu s'accomplir, en bonne part par nos propres forces et moyens, des transformations, des modifications, des améliorations plus ou moins importantes dans divers services.

La suppression du chauffage particulier de quatre pavillons, qui ont été réunis avec la chaufferie centrale (haute pression) a répondu à notre attente. Cependant, l'état des deux chaudières existantes demandant ménagement nous avons pu, dans de bonnes conditions d'achat et de mise en place, leur adjoindre une troisième, qui permet alors de suffire à tous les besoins.

Nous avons dû transformer notre Frigo, jeune encore, mais qui faisait ses ratés précisément en été. Le changement survenu nous donne pleine satisfaction.

Le logement du fermier, habitation improvisée dans le hangar, lors de la démolition de l'ancienne ferme de Bel-Air, demandait

des réparations et transformations urgentes. Mais l'état du bâtiment était tel que la dépense faite pour les réfections s'élevait presque au montant d'une demeure neuve. La Commission, appuyée sur une étude de l'architecte cantonale, décida l'édification d'une nouvelle demeure et obtint les crédits nécessaires (Fr. 35,000.—). Les travaux ont pu être commencés vers la fin de l'automne.

Les transformations du pavillon II femmes en infirmerie avancent et tout laisse entrevoir que l'inauguration pourra avoir lieu au printemps 1930.

L'état d'usure et de vétusté des pavillons, bâtiments et de leurs appareillages appellent de tous côtés des réparations urgentes, des réfections, voire des remises à neuf immédiates, ce qui nous obligera à demander une augmentation sensible, dans les années toutes prochaines, des postes du budget entretien des bâtiments.

RAPPORT MÉDICAL

I. Statistique des malades

	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Totaux</i>
Malades présents le 1 ^{er} janvier 1929 .	161 (160)*	229 (230)	390 (390)
» entrés en 1929	152 (132)	137 (126)	289 (258)
» soignés en 1929	313 (292)	366 (356)	679 (648)
» sortis en 1929	122 (108)	109 (98)	231 (206)
» décédés en 1929	25 (25)	30 (31)	55 (56)
» restants le 31 décembre 1929	166 (159)	227 (227)	393 (386)

* Les chiffres entre parenthèses sont ceux de 1928.

II. Mouvement de la population. — Tableau général 1929.

Groupes nosologiques	POPULATION ANCIENNE (Entrées antérieures à 1929)					POPULATION NOUVELLE (Entrées en 1929)							POPUL. REST.	
	Prés. 1 ^{er} janv.	Sorties	Décès	Présents 31 déc. 1929	Entrées		Total	Sorties		Décès		Total sorties	Prés. 31 déc. 1929	Populat. au 31 déc. 1929
					1 ^{er} séjour	X ^{me} séjour		1 ^{er} séjour	X ^{me} séjour	1 ^{er} séjour	X ^{me} séjour			
Formes :	H. F.	H. F.	H. F.	H. F. T.	H. F.	H. F.	H. F.	H. F.	H. F.	H. F.	H. F.	H. F.	H. F. T.	
Congénitales .	38 28	3 12	1 1	34 15 49	3 3	3 1	6 4	2 3	1 —	—	—	3 3	3 1	37 16 53
Constitut. . .	1 5	1 3	— 1	— 1 1	6 3	7 2	13 5	6 3	7 —	—	—	13 3	— 2	3 3
Acquises . .	81 138	5 11	4 7	72 120 192	37 58	22 27	59 85	24 35	16 12	— 2	2 —	42 49	17 36	89 156 245
Organiques .	25 46	8 3	3 10	14 33 47	29 29	4 2	33 31	11 11	1 1	8 2	2 —	22 20	11 11	25 44 69
Epileptiques .	8 3	1 —	— 1	6 3 9	2 2	1 1	3 3	1 1	— 1	—	—	1 2	2 1	8 4 12
Toxi- infectieuses	8 9	3 7	— 5	2 7 30	5 8	3 38	8 25	4 7	1 3	1 1	— 36	6 2	2 7	4 11
Non aliénés. .	—	—	—	—	1 —	—	1 —	1 —	—	—	—	1 —	—	—
Totaux	161 229	21 36	9 19	131 174 305	107 101	45 36	152 137	69 58	32 15	11 5	— 117	84 35	53 166	227 393

III. Nationalité des malades entrés en 1929

	%	Hommes	Femmes	Totaux
Genevois	41.2	57	62	119
Confédérés	33.9	58	40	98
Etrangers	24.9	37	35(1)*	72
		152	137	289
CONFÉDÉRÉS				
Vaud		18	8	26
Berne		11	8	19
Neuchâtel		5	3	8
Fribourg		7	4	11
Argovie		1	5	6
Lucerne		3	1	4
Soleure		—	2	2
Zurich		7	1	8
Tessin		—	2	2
Valais		5	4	9
Glaris		—	1	1
Bâle-Ville		1	—	1
Grisons		—	1	1
		58	40	98
ETRANGERS				
France		13	16	29
Allemagne		3	4	7
Italie		15	8	23
Autriche		1	2	3
Russie		—	2	2
Angleterre		1	2	3
Etats-Unis		1	—	1
Pologne		1	—	1
Espagne		1	—	1
Hongrie		1	—	1
Heimatlose		—	1	1
Totaux		37	35	72

* Heimatlose

IV. Origine des malades soignés à Bel-Air, en 1929

	Population ancienne (Entrées antérieures à 1929)			Population nouvelle (Entrées en 1929)		
	Gene-vois	Confé-dérés	Etran-gers	Gene-vois	Confé-dérés	Etran-gers
	H.	F.		H.	F.	
H. .	134	12	15 (3)	57	58	37
F. .	191	10	28 (1) *	62	40	35(1)*
Totaux	325	22	43	119	98	72

* Heimatloses.

V. Domicile des malades soignés à Bel-Air, en 1929

POPULATION ANCIENNE (Entrées antérieures à 1928)							
	à Genève		Domicile en Suisse		à l'étranger		Total
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	
Genevois	120	170	6	10	8	11	325
Confédérés . . .	11	10	1	—	—	—	22
Etrangers	13	26	—	1	2	1	43
Totaux	144	206	7	11	10	12	390
POPULATION NOUVELLE (Entrées en 1929)							
	à Genève		Domicile en Suisse		à l'étranger		Total
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	
Genevois	55	60	2	—	—	2	119
Confédérés . . .	54	39	2	—	—	1	98
Etrangers	31	31	2	1	4	3 (1)*	72
Totaux	140	130	6	1	6	6	289

* Heimatloses.

VI. Etat civil des malades entrés en 1929

Formes mentales	Célibat.		Mariés		Veufs		Divorcés		Séparés		Totaux	
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.
GENEVOIS												
I ^{er} Groupe	4	3	—	—	—	—	—	—	—	—	4	3
II ^{me} »	3	2	—	—	—	1	—	—	—	—	3	3
III ^{me} »	9	12	9	14	3	7	—	4	—	—	21	37
IV ^{me} »	4	8	8	2	3	5	—	—	—	—	15	15
V ^{me} »	3	1	—	—	—	—	—	—	—	—	3	1
VI ^{me} »	4	—	7	2	—	—	—	1	—	—	11	3
VII ^{me} »	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux . .	27	26	24	18	6	13	—	5	—	—	57	62
CONFÉDÉRÉS												
I ^{er} Groupe	2	1	—	—	—	—	—	—	—	—	2	1
II ^{me} »	8	2	—	—	—	—	—	—	—	—	8	2
III ^{me} »	12	8	12	12	—	2	—	—	—	—	24	22
IV ^{me} »	—	2	4	3	2	4	1	1	—	—	7	10
V ^{me} »	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	1
VI ^{me} »	4	—	11	3	1	1	1	—	—	—	17	4
VII ^{me} »	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux . .	26	13	27	19	3	7	2	1	—	—	58	40

(suite)

Formes mentales	Célibat.		Mariés		Veufs		Divorcés		Séparés		Totaux	
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.
ETRANGERS												
Ier Groupe	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
II ^{me} »	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
III ^{me} »	6	16	7	6	—	—	—	—	—	—	—	—
IV ^{me} »	2	2	8	1	1	2	1	1	—	—	2	—
V ^{me} »	—	—	—	—	—	3	—	1	—	—	14	26
VI ^{me} »	1	1	9	—	—	1	—	—	—	—	11	6
VII ^{me} »	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
Totaux . .	11	20	24	7	1	6	1	1	—	1	37	35
RÉSUMÉ												
Célibataires	Hommes		%		Femmes		%					
Mariés	64		42.1		59		43.1					
Veufs	75		49.3		44		32.2					
Divorcés	10		6.6		26		18.9					
Séparés	3		2.		7		5.1					
Totaux	152		—		137		0.7					

VII. Age des malades à l'entrée

Age	Formes mentales							Totaux
	I	II	III	IV	V	VI	VII	
	HOMMES							
à 10 . .	—	—	—	—	1	—	—	1
11-20 . .	—	6	4	1	1	1	—	13
21-25 . .	2	3	3	—	1	3	—	12
26-30 . .	2	—	10	—	—	—	—	12
31-35 . .	—	1	10	2	—	6	—	19
36-40 . .	1	—	5	3	—	6	—	15
41-45 . .	1	1	9	—	—	7	—	18
46-50 . .	—	2	4	5	—	2	—	13
51-55 . .	—	—	8	3	—	6	—	17
56-60 . .	—	—	5	2	—	1	—	8
61-65 . .	—	—	—	3	—	6	—	9
66-70 . .	—	—	—	4	—	—	—	4
71-75 . .	—	—	1	4	—	—	—	5
76-80 . .	—	—	—	3	—	—	—	3
81-85 . .	—	—	—	3	—	—	—	3
86-90 . .	—	—	—	—	—	—	—	—
91-95 . .	—	—	—	—	—	—	—	—
	6	13	59	33	3	38	—	152
FEMMES								
11-20 . .	1	2	3	—	—	—	—	6
21-25 . .	—	—	9	—	—	1	—	10
26-30 . .	—	1	4	—	—	—	—	5
31-35 . .	—	—	8	3	—	—	—	11
36-40 . .	2	1	7	2	—	—	—	12
41-45 . .	1	—	9	—	1	1	1	13
46-50 . .	—	—	12	1	—	1	—	14
51-55 . .	—	—	10	3	2	3	—	18
56-60 . .	—	—	3	1	—	—	—	4
61-65 . .	—	—	10	3	—	—	—	13
66-70 . .	—	1	6	2	—	—	—	9
71-75 . .	—	—	3	5	—	—	—	8
76-80 . .	—	—	1	4	—	—	—	5
81-85 . .	—	—	—	8	—	—	—	8
86-90 . .	—	—	—	—	—	—	—	—
91-95 . .	—	—	—	—	—	—	—	—
96-100 . .	—	—	—	1	—	—	—	1
	4	5	85	33	3	6	1	137

VIII. Mouvement de la population entrée et sortie en 1929

Entrées, sorties, décès et population restante
selon les groupes nosologiques et selon les premiers et séjours répétés.

RÉSUMÉ									
		Entrées		Sorties		Décès		Restant au 31 XII. 29	
Groupe		H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.
I : 1 ^{er} séjour									
X ^{me} »		3	3	2	3	—	—	1	—
» II : 1 ^{er} »		3	1	1	—	—	—	—	—
X ^{me} »		6	3	6	—	—	—	2	1
» III : 1 ^{er} »		7	2	7	3	—	—	—	—
X ^{me} »		37	58	24	—	—	—	—	2
» IV : 1 ^{er} »		22	27	16	35	—	2	13	21
X ^{me} »		29	29	12	—	2	—	4	15
» V : 1 ^{er} »		4	2	11	11	8	8	10	10
X ^{me} »		2	2	1	1	2	—	1	1
» VI : 1 ^{er} »		1	1	1	1	—	—	1	1
X ^{me} »		30	5	1	—	—	—	1	—
» VII : 1 ^{er} »		8	3	25	4	3	1	2	—
Totaux : 1 ^{er} séjour		—	1	7	1	1	—	—	2
X ^{me} »		107	101	69	58	11	11	27	32
		45	36	32	15	5	—	8	21
		152	137	101	73	16	11	35	53

IX. Admissions réparties selon le mois d'entrée

	janv.	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Totaux
Hommes	6	10	13	21	13	14	22	8	7	14	15	9	152
Femmes	9	13	13	9	6	8	15	8	7	16	9	13	137
Totaux	15	23	26	30	19	22	37	23	18	30	24	22	289

X. Malades entrés et sortis en 1929 répartis selon le nombre des séjours

	Hommes		Femmes		Totaux	
1 ^{er} séjour : Entrées	107		101		208	
Sortis dans l'année *		69		58		127
X ^{me} Séjour : Entrées	45		36		81	
Sortis dans l'année*		32		15		47
Totaux : Entrées	152		137		289	
» Sorties		101		73		174

* Décès non compris.

XI. Malades entrés et sortis en 1929 Détails des séjours

Nombre de séjours	Entrées		Sorties		Décès		Présents 31 déc. 1929	
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.
2 ^{me} séjour	25	20	16	7	4	—	5	13
3 ^{me} »	6	6	5	4	—	—	1	2
4 ^{me} »	5	5	4	2	1	—	—	3
5 ^{me} »	4	1	3	1	—	—	1	—
6 ^{me} »	2	1	1	1	—	—	1	—
7 ^{me} »	—	1	—	—	—	—	—	1
8 ^{me} »	—	1	—	—	—	—	—	1
13 ^{me} »	1	1	1	—	—	—	—	1
30 ^{me} »	1	—	1	—	—	—	—	—
31 ^{me} »	1	—	1	—	—	—	—	—
Totaux : X ^{me} séjour	45	36	32	15	5	—	8	21
» 1 ^{er} »	107	101	69	58	11	11	27	32
Totaux généraux	152	137	101	73	16	11	35	53

XII. Durée du séjour des malades entrés et sortis en 1929

Premier séjour

Durée du séjour	Hommes	%	Femmes	%	Totaux	%
1 semaine	22	14.5	13	9.5	35	12.—
2-3 semaines	28	18.4	12	8.7	40	13.5
4 semaines	4	2.6	3	2.2	7	2.4
Sortis dans le 1 ^{er} mois	54	35.5	28	20.4	82	27.9
1-2 mois	13	8.6	18	13.1	31	10.9
2-3 mois	7	4.6	13	9.5	20	7.2
3-4 mois	2	1.3	1	0.7	3	1.—
4-6 mois	1	0.6	5	3.7	6	2.—
Sortis dans les 6 mois	77	50.6	65	47.4	142	49.—
6-12 mois	3	1.9	4	2.9	7	2.4
Sortis dans le cours de l'année	80	52.5	69	50.3	149	51.4

XIII. Durée du séjour des malades entrés et sortis en 1929

Durée du séjour	Hommes	%	Femmes	%	Totaux	%
1 semaine	22	14.5	10	7.3	32	10.9
2-3 semaines	42	27.6	21	15.3	63	21.5
4 semaines	7	4.6	4	2.9	11	3.7
Sortis dans le 1 ^{er} mois	71	46.7	35	25.5	106	36.1
1-2 mois	22	14.5	22	16.—	44	15.2
2-3 mois	13	8.6	13	9.5	26	9.1
3-4 mois	3	1.9	2	1.5	5	1.7
4-6 mois	4	2.6	6	4.4	10	3.5
Sortis dans les 6 mois	113	74.3	78	56.9	191	65.6
6-12 »	4	2.6	6	4.4	10	3.5
Sortis dans le cours de l'année	117	76.9	84	61.3	201	69.1

XIV. Etat des malades à la sortie

FORMES MENTALES	Malades entrés avant 1929										Malades entrés en 1929										Total général					
	Guéris					Améliorés					Stationnés					Décédés					Total					
	H. F. H. F. H. F.					H. F. H. F. H. F.					H. F. H. F. H. F.					H. F. H. F. H. F.					H. F.					
	H.	F.	H.	F.	H.	H.	F.	H.	F.	H.	H.	F.	H.	F.	H.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.			
Congénitales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	3	7	16	23
Constitutionnelles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Acquises	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Organiques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Epileptiques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Toxi-infectieuses	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Non aliénés	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux	1	10	26	11	9	9	19	30	55	33	7	43	30	25	36	16	11	117	84	147	139	286	—	—	—	
Rapatriements	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

== 11 rapatriements

== 33 rapatriements

= 33 rapatriements

= 11 rapatriements

Total : 44 rapatriements.

XV. Rapatriements

44 rapatriements ont été effectués en 1929.

MALADES RAPATRIÉS	H.	F.	T.	Durée du séjour Nombre total des journées		Moyenne des journées par malade
				H.	F.	
Dans le canton de :						
Vaud	5	4	9	235	300	59
Fribourg	5	1	6	262	62	54
Valais	—	2	2	—	64	32
Berne	4	6	10	185	283	96
Argovie	—	1	1	—	20	20
Soleure	—	2	2	—	83	41
Zurich	2	1	3	44	46	30
Thurgovie	—	1	1	—	142	142
Lucerne	1	—	1	65	—	65
Totaux	17	18	35	1291	1000	65
En France	—	4	4	—	1339	335
» Italie	1	2	3	209	397	303
» Allemagne	1	1	2	72	38	55
Totaux	2	7	9	281	1774	228

XVI. Durée du séjour à Bel-Air des malades rapatriés en 1929

FORMES MENTALES	Nombre de journées							
	Confédérés				Etrangers			
	H.	J.	F.	J.	H.	J.	F.	J.
I. Idiotie	1	35	—	—	—	—	—	—
II. Psychopathie	1	24	1	63	1	72	—	—
» débilité	3	223	—	—	—	—	—	—
III. Schizophrénie	4	219	7	267	—	—	2	397
Paranoïa	—	—	1	36	—	—	—	—
Hébéphrénie	—	—	1	20	—	—	—	—
Mélancolie	—	—	1	58	—	—	—	—
Démence précoce	4	188	1	29	—	—	2	385
Démence paranoïde	—	—	—	—	—	—	1	187
Dépression	—	—	—	—	—	—	1	510
Délire halluc. chronique	—	—	—	—	—	—	—	—
IV. Démence sénile	—	—	2	197	—	—	—	—
Psychose organiq.	—	—	1	62	—	—	—	—
Paralysie générale	3	581	2	124	1	209	1	295
» avec Parkinson	1	21	—	—	—	—	—	—
VI. Korsakoff alcool.	—	—	1	144	—	—	—	—
Totaux	17	1291	18	1000	2	281	7	1774
Totaux par groupes des formes mentales								
I.	1	35	—	—	—	—	—	—
II.	4	247	1	63	1	72	—	—
III.	8	407	11	410	—	—	6	1479
IV.	4	602	5	383	1	209	1	295
VI.	—	—	1	144	—	—	—	—
Totaux	17	1291	18	1000	2	281	7	1774

XVII. Les décès de 1929

Formes des maladies mentales	Cause immédiate de la mort	H.	F.	T.
I. Idiotie	Etat épileptique	1	—	1
Débilité mentale	Pneumonie	—	1	1
II. Psy. Caract. paran.	Intoxication	—	1	1
III. Démence paranoïde	Intoxication par lysol	1	—	1
» »	Mort par Ca. du pylore	1	—	1
» »	Mort subite par œdème p.	1	—	1
Paranoïa	Hémopt.	1	—	1
Manie dépressive	Mort par hémor. cér. mas.	1	—	1
» »	Pneum. lobaire, fr., dbl.	1	—	1
Démence paranoïde	Myocardite	—	1	1
» »	Bronchopneumonie	—	1	1
» »	Affection rénale	—	1	1
» »	Carcinome p. gauche	—	1	1
» »	Tumeur cérébrale	—	1	1
» »	Pneumonie	—	1	1
Démence précoce	Tuberculose pulmonaire	—	1	1
» »	Pneumonie duplex. Oed.	—	1	1
Hébéphrénie	Tuberculose générale	—	1	1
IV. Paralytie générale	Bronchite	—	1	1
» »	Mort par convulsion	1	—	1
» »	Pneumonie et bronchop.	4	—	4
» »	Ictus	1	—	1
Tabès	Tuberculose pulmonaire	—	1	1
Scélrose cérébrale	Pneumonie	—	2	2
» »	Artériosc. céréb. Urémie	1	—	1
» »	Scélrose diffuse	—	1	1
» »	Scélr. et calcific. art. céré.	—	1	1
» »	Hémorragie cérébrale	—	1	1
Lésions en foyers	Pneumonie	1	1	2
» »	Crise épileptique	1	—	1
» »	Pneumonie gauche	1	—	1
» »	Bronchopneumonie	1	—	1
Démence sénile	Bronchopneumonie	1	2	3
» »	Ictus	1	1	2
» »	Congestion pulmonaire	—	1	1
» »	Etat infectieux terminal	—	1	1
» »	Bronch. purul., auto-int.	—	1	1
» »	Atrophie céré., art. cér.	—	1	1
» »	Démence sénile	—	2	2
Paranoïa sénile	Bronchite chr. Myocardit.	—	1	1
V. Epilepsie	Mort par infactus intest.	1	—	1
VI. Psy. par intoxic. alc.	Pneumonie double	1	—	1
Alcoolisme chron.	Alcool. chr. Encéphalite.	1	—	1
Korsakoff alcool	Exitus par asphyxie	1	—	1
» »	Tuberculose pulmonaire	1	—	1
Délire d'infection	Bronchopneumonie	—	1	1
Totaux		25	30	55

Rapport administratif et financier

Les prévisions budgétaires pour 1929 étaient :	(1928)	
Aux dépenses	Fr. 1,020,500.—	Fr. 1,037,250.—
Aux recettes, y comprise l'allocation de l'Etat de Fr. 670,000.— (1928 : Fr. 650,000.—)	» 1,016,000.—	» 993,500.—
accusant un déficit probable de	Fr. 4,500.—	Fr. 43,750.—
Les dépenses ont été de	Fr. 1,060,020.65	Fr. 1,025,407.90
Les recettes ont été, y comprise l'allocation de l'Etat, de	» 1,048,140.65	» 996,407.90
laissant un déficit réel de	» 11,880.—	» 29,000.—
couvert par un crédit supplémentaire.		

Le dépassement des dépenses prévues est justifié entre autres par l'achat occasionnel et avantageux, l'installation et la mise en marche d'une troisième chaudière à haute pression de 44 m², l'agrandissement et la transformation en infirmerie pour femmes de l'un des pavillons, la réfection immédiate et indispensable du Frigorotor de la grande cuisine.

L'Asile a reçu en 1929, pour la pension des malades non-assistés, la somme de Fr. 185,924.90. Il avait reçu, en 1928, Fr. 166,878.—; en 1927, Fr. 151,987.30; en 1926, Fr. 139,423.80.

Pour les malades assistés, les recettes provenant de l'Assistance publique médicale ont été de :

	(1928)	(1927)
Genevois	Fr. 48,032.50	Fr. 33,789.25
Confédérés et étrangers	» 44,047.50	» 39,319.—
Ensemble	Fr. 92,080.—	Fr. 73,108.25
	Fr. 70,289.25	

Le calcul du nombre des journées s'établit comme suit :

	(1928)	(1927)
Fonctionnaires, infirmiers et infirmières, employés journaliers	53,234	52,948
Malades	142,727	144,594
	53,197	138,506

et se répartit ainsi pour l'ensemble des malades, par nationalité :

		(1928)	(1927)
Genevois . . .	116,196	120,219	116,089
Confédérés . .	9,566	9,264	7,597
Etrangers . . .	16,965	15,111	14,820
Totaux .	142,727	144,594	138,506

Les malades non assistés participent à ce nombre pour 29,889 journées, soit le 20,94% (1928 : 18,59%); il reste pour les malades assistés 112,838 journées, soit le 79,06% (1928 : 81,41%), se répartissant comme suit :

		1928	
Assistés genevois .	100,191 journées, soit le	70,20%	73,59%
» confédérés .	2,780 »	1,95%	1,59%
» étrangers .	9,867 »	6,91%	6,23%

du total des journées de maladie.

Le coût de la journée-maladie, non compris les intérêts du capital engagé, a été de :

	(1928)	(1927)
Malades et employés réunis .	Fr. 5,409	Fr. 5,190
Malades seuls	» 7,426	» 7,092
		Fr. 5,396
		» 7,468

Au 31 décembre 1929, l'effectif des malades non assistés en traitement à l'Asile représentait le 21,80% de la population-malades; (1928 : 17,88%); celui des assistés genevois le 69,74% (1928 : 73,57%); celui des assistés confédérés le 1,54% (1928 : 2,33%); celui des assistés étrangers le 6,92% (1928 : 6,22%).

Potager

Recettes

Production en 1929 (au prix de gros moyen de la mercuriale de Genève) .	Fr. 23,757.40
Vente de plantons	» 201.85
Stock de légumes d'hiver au 31 décembre 1929	» 5,358.50

Dépenses

Stock de légumes d'hiver au 31 décembre 1928	Fr. 4,059.45
Part des salaires	» 12,435.—
Outillage et matériel (achat et entretien) .	» 1,522.85
Graines et semences	» 869.40
Engrais	» 1,055.55
Divers	» 164.95
Excédent des recettes sur les dépenses .	» 9,210.55

Fr. 29,317.75

Dons et legs

DOIT			AVOIR		
1929		Fr.	1929		Fr.
	Compte capital au 31 décembre 1928 . .	38,607.—		Droits de garde (titres) et divers	5.55
	Coupons et intérêts .	1,477.95		Capital au 31 décembre 1929	40,079.40
		40,684.95			40,084.95

Fonds Castan

(Rémunération des travailleurs) au 31 décembre 1929

DOIT			AVOIR		
1929		Fr.	1929		Fr.
	Allocation	5,073.65		Intérêts payés à M ^{me} Verdan-Sansonnens .	150.—
				Payé aux malades travailleurs	4,836.30
				Divers	87.35
		5,073.65			5,073.65

ACTIF

BILAN AU

	Fr.
Nourriture stock selon inventaire, réserves	5,248.60
Pharmacie » »	162.70
Lingerie » »	8,625.70
Literie » »	14,929.10
Blanchissage » »	235.05
Nettoyages » »	2,031.85
Combustibles » »	3,240.—
Vêtements et chaussures » »	12,061.50
Entretien autos » »	53.55
Matériel et mobilier » »	4,921.—
Entretien des immeubles » »	528.55
Potager (outils et matériel neufs) réserves	677.05
Chèques postaux, solde de ce compte-dépôt réglementaire . . .	50.—
Banque de Genève : compte courant solde	6,184.50
Dons et legs » A . . .	4,095.—
Compte autos » B . . .	1,974.50
Titres du legs ChampRenaud solde A . . .	30,164.10
Titres, dons et legs » A . . .	3,004.—
Compte Quillet, espèces » F . . .	2,815.50
» » titres » F . . .	537.90
» spécial » E . . .	59.30
Legs ChampRenaud, espèces solde A . . .	736.30
Tri marchandises capitalisé solde C . . .	8,320.80
Banque Lombard, Odier et Cie, titres fonds Castan » D . . .	13,859.05
Immeuble Métral solde A . . .	2,080.—
» Fonds Castan » D . . .	8,000.—
Machines appartenant aux immeubles solde	130,000.—
Matériel et mobilier »	307,080.—
Literie »	1.—
Lingerie »	1.—
Automobiles »	7,400.—
	579,077.60

31 XII. 29.

PASSIF

	Fr.
Dons et legs solde de ce compte A . . .	40,079.40
Fonds Autos » B . . .	1,974.50
Tri-marchandises-capitalisé » C . . .	8,320.80
Fonds Castan-capital » D . . .	21,859.05
Compte spécial » E . . .	59.30
» Marie Quillet » F . . .	3,353.40
Balance du Bilan	503,431.15
	579,077.60

Coefficient des dépenses quotidiennes pour nourriture 1928/29
(valeurs en francs)

	En 1928	En 1929	En plus 1929	En moins 1929
Viande	0.168	0.160	—	0.008
Charcuterie	0.031	0.036	0.005	—
Volaille	0.006	0.004	—	0.002
Poissons	0.004	0.005	0.001	—
Pain	0.105	0.106	0.001	—
Lait	0.156	0.143	—	0.013
Œufs	0.010	0.012	0.002	—
Fromage	0.043	0.044	0.001	—
Beurre	0.026	0.023	—	0.003
Graisse	0.056	0.051	—	0.005
Café	0.028	0.022	—	0.006
Chicorée	0.004	0.004	—	—
Chocolat, cacao	0.005	0.008	0.003	—
Sucre	0.014	0.017	0.003	—
Pâtes alimentaires	0.011	0.011	—	—
Farineux	0.020	0.021	0.001	—
Fruits secs	0.010	0.017	0.007	—
Légumes secs	0.012	0.008	—	0.004
Fruits frais	0.019	0.045	0.026	—
Légumes frais	0.149	0.115	—	0.034
Pommes de terre	0.041	0.031	—	0.010
Boissons	0.006	0.004	—	0.002
Riz	0.007	0.008	0.001	—
Confitures	0.013	0.011	—	0.002
Huile	0.005	0.006	0.001	—
Conserves viandes et poissons	0.010	0.011	0.001	—
Conserves légumes	0.012	0.005	—	0.007
Divers	0.027	0.081	0.054	—
	0.998	1.009	0.107	0.096

Tableau comparatif des dépenses pour nourriture 1928/1929

	En 1928		En 1929		En moins 1929		En plus 1929	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
Viande	Kg. 14,349.800	Fr. 33,247.20	Kg. 13,544.400	Fr. 31,494.90	Kg. 805.400	Fr. 1,752.30	Kg. 26.900	Fr. 1,098.95
Charcuterie	2,168.300	6,259.35	2,195.200	7,358.30	—	—	—	—
Volaille	938 p.	1,172.65	5410 p.	838.45	104.800	334.20	—	—
Poissons	317.900	801.75	213.100	1,146.40	—	—	105.100	344.65
Pain	50,024.—	20,835.30	48.731.—	20,937.40	1,293.—	—	—	102.10
Lait	97.205.—	30,938.—	93.850.—	28,048.60	3,355.—	2,889.40	—	275.80
Œufs	13,011.—	2,093.85	13,235.—	2,369.65	—	—	224.—	—
Fromage	2,942.500	8,526.—	2,890.—	8,666.15	52.500	—	—	140.15
Beurre	1,382.—	5,281.80	941.—	4,547.25	441.—	734.55	—	—
Graisse	5,648.—	10,618.35	5,507.—	10,111.30	141.—	507.05	—	—
Café	1,900.—	5,654.—	1,875.—	5,414.50	25.—	239.50	—	—
Chicorée	900.—	969.35	860.—	917.—	50.—	52.35	—	—
Chocolat cacao	600.—	997.80	970.—	1,623.95	—	—	370.—	626.15
Sucre	5,909.500	2,926.80	5,505.—	3,493.85	—	—	2,595.500	567.05
Pâtes alimentaires	2,964.—	2,346.—	3,143.—	2,279.05	—	66.95	179.—	—
Farineux	6,175.—	div. 4,124.25	6,904.—	4,135.25	—	—	729.—	11.—
Fruits secs	1,747.—	1,985.15	2,327.450	3,495.70	—	—	—	1,510.55
Légumes secs	2,466.500	2,456.70	1,777.—	1,729.30	680.500	727.40	—	—
Fruits frais	5,622.200	3,777.20	17,402.100	8,985.05	—	—	11,779.900	5,207.85
Légumes frais	4175 p.	29,626.05	2017 p.	22,564.65	—	—	—	—
Pommes de terre	67,172.—	44,251.—	64,753.—	6,151.45	2,419.—	7,061.40	—	—
Boissons	45,630.—	8,290.20	44,251.—	853.25	1,379.—	2,138.75	—	—
Riz	1,647.—	1,281.10	870.—	1,597.50	777.—	427.85	—	—
Confitures	2,597.500	1,404.10	3,099.—	1,972.05	—	—	501.500	193.40
Huile	2,150.—	2,710.25	1,399.—	1,928.—	751.—	738.20	—	—
Conserves viandes et poissons	750.—	2,166.50	950.—	2,343.45	—	—	200.—	197.50
Conserves légumes	1200 h. 154.—	2,370.60	999 h. 161.900	1,113.70	—	—	639 h. 7.900	176.95
Divers	35,950	5,008.10	837 h.—	4,564.30	693 h. 35,950	1,256.90	—	—
	198,898.90	—	189,980.40	—	19,370.60	443.80	—	10,452.10

Prix de revient de la journée concernant les denrées alimentaires seules :
en 1923 Fr. 1.503
1924 . 1.549
1925 . 1.143
1926 . 1.039

1^{er} janvier 1929 Inventaire . 13 564.85
1929. Achats . 189 980.40
31 décembre 1929 Inventaire . 203 545.25
Dépenses nettes 1929 . 197 713.45 (1928 : 197 006.05)

EXTRAIT
DES
REGISTRES DU CONSEIL D'ÉTAT

Du 23 juin 1930

LE CONSEIL D'ÉTAT,

Vu l'article 4 de la loi du 21 novembre 1900 sur l'organisation de l'Assistance publique médicale;

Vu les rapports du Contrôle financier cantonal en date des 22 mai 1930, (Hôpital cantonal), 6 février 1930 (Asile des aliénés), 25 janvier 1930 (Asile de Loëx), 12 février 1930 (Hospice des convalescents);

Sur la proposition du Département de l'hygiène, assistance publique et assurances sociales;

Arrête :

D'approuver pour l'exercice 1929 les comptes rendus administratifs de l'Hôpital cantonal, de l'Asile des aliénés, de l'Hospice des convalescents et de l'Asile de Loëx, et d'en autoriser l'impression.

Certifié conforme :

Le Chancelier d'Etat,

E. Muller.

TABLE DES MATIÈRES

COMMISSION ADMINISTRATIVE	3
CHRONIQUE DE L'ASILE	4
RAPPORT MÉDICAL	9
RAPPORT ADMINISTRATIF ET FINANCIER	23
EXTRAIT DES REGISTRES DU CONSEIL D'ÉTAT	35
